SAINT MARCEL EN INFOS

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL

N° 42 OCTOBRE 2017

INFORMATIONS UTILES :

☎ 04 75 46 70 24

Fax 04 75 46 16 28

E-mail Mairie

mairie@stmarcel-sauzet.fr

Horaires d'ouverture au public :

Lundi au vendredi de 9h à 12h30 et le Samedi de 9h à 12h00 (1 samedi sur2)

PERMANENCES EN MAIRIE

Vous pouvez être reçu sur rendez vous par :

- Yves LEVEQUE (Maire)
- Nelly CONSTANT 1er Adjointe (Urbanisme)
- Philippe BARAL 2ème Adjoint (Proximité & Solidarité)
- Frédérique DUVERGER 3eme Adjointe (Cadre de vie)
- Lakhdar OSRAFIL 4ème Adjoint (Travaux)

C.C.A.S : sur rendez-vous par Monsieur le Maire, Philippe BARAL et Isabelle ZUCCHIATTI

Centre Social de Dieulefit : 04 75 46 40 34

L'édito

L'été est fini et les écoliers ont repris le chemin de l'école.

Lors des vacances estivales, une recrudescence des actes d'incivilité a été constatée notamment autour des points de collecte des ordures ménagères. Comme vous le trouverez expliqué dans les pages intérieures, ces actes ont un coût pour la collectivité et donc pour tous les habitants.

Cet été aussi, la construction des locaux neufs de l'école a avancé à grands pas et est aujourd'hui terminée. Le samedi 21 octobre, les élus et employés municipaux ont déménagé les salles de classes dans ces nouveaux locaux afin de permettre aux entreprises, pendant toutes les vacances de Toussaint, de démarrer la rénovation des locaux existants par la démolition des cloisons et plafonds. Ainsi les tâches les plus bruyantes et salissantes ont été effectuées en dehors de la présence des élèves.
La totalité des travaux devrait être terminée en avril 2018 et malgré les efforts de la commune et de son maître d'œuvre pour réduire au maximum les désagréments liés au chantier, il est fort à parier que le mécontentement de certains devrait alimenter les conversations à la sortie de l'école. Mais n'oublions pas, qu'in fine, l'école sera entièrement rénovée et conformes aux normes de confort et de sécurité.

La question de la réforme des rythmes scolaires va à nouveau occuper l'actualité. Les parents d'élèves trouveront dans ce « Flash infos » un lien pour répondre au questionnaire de Montélimar Agglomération, sur leur préférence entre la semaine des 4 jours ou celle de 4.5 jours, tout ça bien sûr dans l'intérêt et pour le bien être de leur(s) enfant(s).

Ce mois d'octobre a vu le démarrage des travaux d'aménagement de la route de la Coucourde, quartier du Serret et de Milune, afin d'améliorer la sécurité de tous.
Les associations ont également repris leurs activités. Loisirs et Culture, l'Amicale Laïque, le Club Photo et Vidéo, la Belle Époque, le Club de Tennis et l'École de Magie vous invitent à venir les rejoindre afin d'animer la vie de notre village.

L'automne, c'est aussi la taille des haies. La déchetterie de La Laupie vous accueille les lundis, mercredis, vendredis et samedis tout comme les autres déchetteries de l'Agglo dont vous trouverez le dépliant avec les horaires d'ouvertures en Mairie.

L'Equipe Municipale

Cet été, les périodes de chaleur que nous avons connues ont amené la préfecture de la Drôme à prendre plusieurs arrêtés de restriction d'eau notamment sur l'arrosage. Depuis la fin du mois d'août, la fontaine de la place de la Mairie, qui alimente également le lavoir, s'est tarie. Phénomène rarissime, il ne reste plus qu'à attendre les pluies automnales pour voir notre fontaine se remettre à couler.

Service-Public.fr
Le site officiel de l'administration française

Site web : www.saint-marcel-les-sauzet.fr
Directeur de publication : Yves LEVEQUE—Imprimeur : Établissement BAYLE

VIE COMMUNALE

Conseil municipal du 19 octobre 2017

Lors de sa séance du 19 octobre 2017 le conseil municipal a approuvé un certain nombre de décisions

BUDGET ET FINANCES LOCALES :

Deux décisions modificatives ont permis de procéder à la régularisation d'écritures comptables liées aux amortissements des licences informatiques et de la Licence IV et d'inscrire les frais d'études aux comptes d'immobilisation quand ils ont fait l'objet de travaux.

Dans le cadre du transfert, au profit de MONTELIMAR AGGLOMERATION, des compétences « Promotion du Tourisme », « Plan Local d'Urbanisme » et « Zone d'activité économique », la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) a évalué les charges financières transférées en conséquence. Le rapport de la CLECT a été approuvé.

Le prélèvement SEPA (Single Euro Payments Area) est mis en place pour le règlement des factures communales d'électricité suite à l'approbation d'une convention tripartite Commune/EDF/ Trésorerie de Montélimar.

Une subvention exceptionnelle est attribuée au Club de Tennis de Saint-Marcel-lès-Sauzet en raison des nombreuses activités mises en place par le club depuis le début de l'année et de l'augmentation de près de 40% du nombre de ses adhérents.

AMÉNAGEMENT ET FONCIER : Acquisition aux consorts PINET d'une parcelle de terrain de 470 m², contiguë au terrain de la Féria, dans le cadre de l'aménagement du terrain communal.

PÉRISCOLAIRE :

Afin de permettre à Montélimar-Agglomération d'assurer les activités « périscolaires » des locaux doivent faire l'objet d'une mise à disposition de la commune à l'Agglomération, actée par des conventions qui précisent les conditions dans lesquelles seront utilisés ces locaux, les horaires d'utilisation, les dispositions relatives à la sécurité, étant également précisé que cette mise à disposition, est faite à titre gracieux.

Cette mise à disposition vise :

Des locaux scolaires et la cantine,

Des locaux communaux : bureau du périscolaire de la Maison des Associations, salle de réunion du 1er étage de la Maison des Associations et salle d'activités.

PERSONNEL COMMUNAL : Afin d'assurer le remplacement d'une ATSEM en disponibilité, un poste d'Agent Spécialisé principal 2ème classe des écoles maternelles, est créé et sera pourvu par un agent qui justifie du CAP « petite enfance »

Photo aérienne 2017

VIE COMMUNALE

INCIVILITÉS (suite)

L'été est passé et les actes d'incivilités sont toujours là : dépôt d'ordures en dehors des bacs, abandon de déchets verts et autres… Un jeudi nous avons eu la surprise de trouver, sur le point de collecte situé derrière la mairie, un réfrigérateur, alors que la déchetterie de La Laupie est ouverte le mercredi toute la journée.

Il faut savoir que cela a un coût et que ces dépenses se font au détriment d'autres opérations.

Un agent des services techniques fait le tour des points de ramassage deux fois par semaine, le lundi et le vendredi et va ensuite vider son véhicule à la déchetterie de La Laupie.

Temps passés en moyenne/semaine :

- tournée bi-hebdomadaire 6h soit pour 52 semaines : 312h.
- Évacuation encombrants (réfrigérateur…) : 2h soit par an 104 h.

DONC 416 h/an sont uniquement consacrées aux incivilités, ce qui correspond à une dépense pour la commune de plus de **10 400 €** hors frais de déplacement.

Avec cette somme, la commune pourrait chaque année acquérir de nouveaux équipements pour l'aire de jeux des enfants ou tout simplement consacrer ces heures à des travaux d'embellissements et de sécurisation du village.

LES TRAVAUX

Rénovation du groupe scolaire

La construction du restaurant scolaire et de la classe supplémentaire est terminée.

Les classes existantes vont donc, comme prévu, être installées dans ces nouveaux locaux dès le 21 octobre, ce qui permettra, durant les vacances de Toussaint, aux entreprises d'effectuer la démolition des cloisons et plafonds des anciennes classes. Ces travaux étant les plus bruyants et poussiéreux seront donc effectués en dehors de la période scolaire.

Un chantier comme celui-ci bouscule toujours les habitudes de chacun et fait grincer des dents cependant les travaux ont été planifiés en tenant compte des moyens de la commune et du budget prévisionnel attribué au projet.

Nous ne pouvons que féliciter l'architecte et les entreprises du respect du planning et du budget prévisionnel.

Au niveau du périscolaire, les trois solutions d'accueil des enfants sur la période novembre 2017/avril 2018, proposées par la commune (grande salle de maternelle, Maison des Associations, cantine scolaire/salle d'activités) ont d'abord toutes été contestées pour finalement aboutir à un accord sur le bâtiment comprenant la cantine scolaire et la salle d'activités.

Ainsi à partir du lundi 6 novembre, l'accueil des enfants par l'association périscolaire s'effectuera dans les locaux de la cantine et de la salle d'activités.

Future salle de classe à l'intérieur du nouveau restaurant scolaire

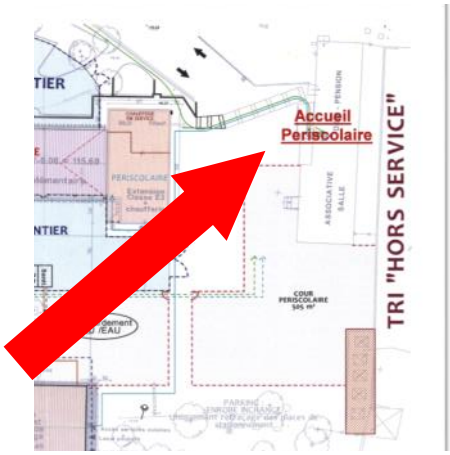

VIE COMMUNALE

LES TRAVAUX (suite)

Cheminement piétonnier quartier Milune

Les travaux d'aménagement du cheminement piétonnier entre la rue des Coquelicots et le chemin de Savasse, pour sécuriser le passage des collégiens vers l'arrêt de bus, ont pris un peu de retard en raison de la présence d'un câble de fibre optique. ADN est intervenu mi-octobre pour enterrer le câble.

Le chantier va donc pouvoir reprendre et se terminer rapidement.

Aménagement de l'entrée Nord — Route de La Coucourde

Les travaux de création du nouveau réseau d'assainissement sont terminés.

Les travaux se poursuivent, depuis le 23 octobre, avec l'aménagement de la route par la société SCR : reprise totale des enrobés sur tout le linéaire de voie, sécurisation des arrêts de bus scolaires et du cheminement piéton, création d'un plateau traversant et maintien des « Gouleteries » afin de réduire la vitesse automobile.

LE PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U)

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document d'urbanisme qui traduit un projet global d'aménagement et d'urbanisme et fixe en conséquence les règles d'aménagement et d'utilisation des sols.
La procédure se décompose en 5 grandes étapes :

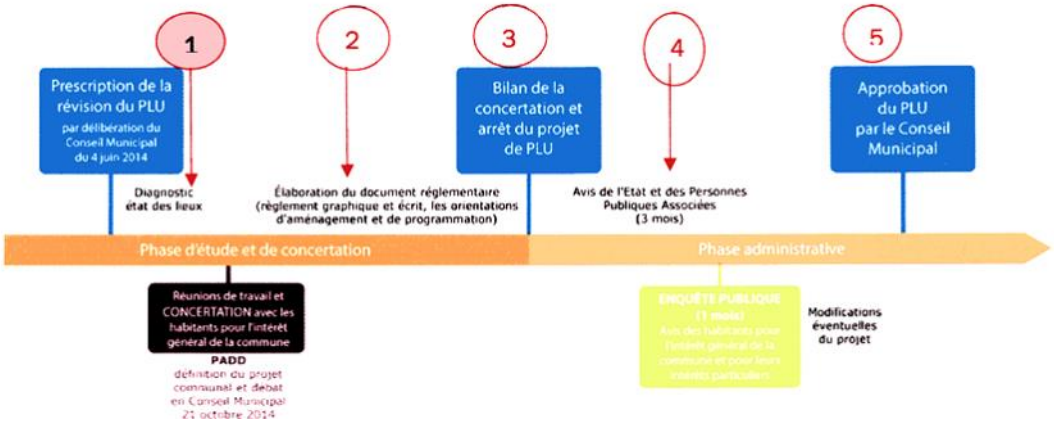

1ère étape de la procédure, le DIAGNOSTIC a été présenté aux Personnes Publiques Associées le 6 juin dernier et aux habitants le 11 septembre. Il s'agit d'un état des lieux de la commune afin de connaître ses enjeux, ses atouts et ses faiblesses.
Les principaux thèmes ont fait l'objet d'une parution dans le précédent bulletin municipal et des affiches sont consultables en mairie.

Depuis le 27 mars 2017, date du transfert de la compétence « documents d'urbanisme » aux agglomérations, le PLU est élaboré par la Communauté d'Agglomération MONTELIMAR AGGLOMERATION, en collaboration avec la commune et le bureau d'études INGETER.
La procédure associe également l'ensemble des Personnes Publiques Associées (PPA : Préfet, DDT, DREAL, ABF, Région, Département, CCI, Chambre d'Agriculture, Chambre des Métiers, INAO, communes voisines…).

L'objectif principal d'un PLU réside dans l'émergence d'un projet de territoire conciliant les politiques nationales et territoriales d'aménagement avec les spécificités du territoire. A ce titre il s'inscrit dans une hiérarchie établie de documents dits « supérieurs » élaborés par l'État, la Région, le Département, l'Agglomération…dans le respect du développement durable.

La prochaine étape est la fixation des orientations d'aménagement et de développement du village et du règlement.

VIE COMMUNALE

RENTREE SCOLAIRE

Ce n'est pas moins de 147 écoliers qui ont effectué leur rentrée scolaire ce 3 septembre 2017.
Ils sont répartis en 6 classes : 2 classes maternelles et 4 primaires.

Cette nouvelle rentrée a vu le renouvellement de l'équipe enseignante avec un nouveau directeur Monsieur BOUCHET et quatre nouveaux professeurs.

CÉRÉMONIES ET FESTIVITÉS PASSÉES

Festival OASIS BIZZ'ART

Du 7 au 10 juillet, le terrain de la Féria accueillait l'association Bizz'Art et son 15eme festival.
Entre danse, musique et animations le public venu en masse a pu passer un excellent week end dont le clou du spectacle était le célèbre groupe des années 80 « Les Motivés »

Cérémonie du 14 juillet

Les sapeurs pompiers célébraient le 14 juillet en présence de Laurent LANFRAY, président du SDIS, Bernard DEVILLE, maire de Sauzet et Yves LEVEQUE maire de Saint Marcel lès Sauzet.
Ce fut l'occasion de remettre diplômes et avancements de grade et de récompenser les plus méritants.

Concours des maisons fleuries

Dimanche 24 septembre avait lieu la remise des prix du concours des maisons fleuries, sur le perron de la mairie, les gagnants se sont vus remettre des bons d'achats chez Gam vert. Voici les résultats :
Catégorie « Maison de village » : Stephane MARCHAT (1er), Michele PAUL (2ème) et Nadine REBOUL (3ème)
Catégorie « Maison » : Daniel VISCAINO (1er), Jean Albert MACCARI (2ème) et Sylvette ROUEZ (3ème).

VIE COMMUNALE

CÉRÉMONIES ET FESTIVITÉS A VENIR

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

La cérémonie se tiendra le samedi matin à 9h30 en présence de l'association des Anciens Combattants et de la batterie fanfare de Marsanne devant le monument aux Morts au cimetière communal.

Illuminations de Noël

Vendredi 1er décembre à 19h00 aura lieu le « top lumières » sur Saint Marcel lès Sauzet avec la remise des prix du concours de Noël et un apéritif offert par la municipalité

CONCOURS DE NOËL

Fabrique un petit objet/déco en matériel de récupération papier, carton, laine, canette, bouchons,balle de ping-pong, bois, vielle chaussette.....

DEUX CATÉGORIES :

3 – 6 ans

7 -11 ans

Mettre une étiquette sur ta création avec ton nom et ton âge et un numéro de téléphone

TU DEVRAS RAMENER TON ŒUVRE

AVANT LE 24 NOVEMBRE EN MAIRIE

REMISE DES RÉCOMPENSES LE 1ER DECEMBRE À 19H00

Concert des chorales « ARPÈGE » et « RESOUNANCES »
dans l'Église de Saint-Marcel lès Sauzet

le dimanche 10 décembre à 16h00

Ces deux chorales Montiliennes vont interpréter une variation de chants de Noël, sacrés et classiques.

VIE COMMUNALE

MARCHE HEBDOMADAIRE

Depuis le mois d'avril 2015, la place de la Mairie accueille tous les dimanches matin, un marché où vous attendent :

- Martine de « Viva Paella » avec des plats cuisinés et des poulets rôtis,
- Eric avec fromages, charcuterie ardéchoise, œufs et miel
- Joris avec ses fromages de chèvres,
- Najim avec son étalage de fruits et légumes,
- David et les pains d'Amélie avec ses viennoiseries.

Sans oublier « La Petite Epicerie » ouverte toute la semaine (sauf le lundi).
De vous seuls dépendent le maintien du marché et l'ouverture de l'épicerie.
ALORS N' HÉSITEZ PAS A PRIVILÉGIER LES COMMERÇANTS DE LA COMMUNE pour vos achats !

VIE COMMUNALE

ÉTAT CIVIL

Naissances

Cally, Rose MASALA BELLE née le 24 août 2017 à Montélimar

Mariage

Céline ZOUARI et Yaël QUINKAL , le 30 septembre

PRÉFET DE LA DROME

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Installation classée pour la protection de l'environnement : demande d'autorisation d'extension d'un élevage de volailles de chair

présentée par l'EARL de RENTIEUX
Commune de CONDILLAC (26740)

Par arrêté n° **2017262-0012 du 19 septembre 2017,** une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 32 jours, est prescrite du **vendredi 27 octobre 2017 au lundi 27 novembre 2017 inclus.**

Les communes d'épandage sont : CONDILLAC, LA BATIE-ROLLAND, LA LAUPIE, MONTBOUCHER SUR JABRON**, SAINT MARCEL LES SAUZET**, SAUZET et SAVASSE.

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public à la mairie de CONDILLAC :

- ◊ le vendredi 27 octobre 2017 de 9h00 à 11h30
- ◊ le lundi 6 novembre 2017 de 14h00 à 16h30
- ◊ le lundi 13 novembre 2017 de 14h00 à 16h30
- ◊ le vendredi 24 novembre 2017 de 9h00 à 11h30
- ◊ le lundi 27 novembre 2017 de 14h00 à 16h30.

Le dossier d'enquête publique est consultable dès à présent à l'adresse suivante :

http://www.drome.gouv.fr/condillac-earl-de-rentieux-extension-d-un-elevage-a5921.html

Ou en mairie de Saint Marcel les Sauzet à partir du 27 octobre 2017.

BIBLIOTHEQUE

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Heures d'ouverture :

Mercredi de 14h00 à 17h00
Vendredi de 17h30 à 19h30
Samedi de 10h00 à 12h00

Contact Patrica LOPEZ -☏ 06 23 44 08 31

Lecteurs et bénévoles sont les bienvenus

PROXIMITÉ & SOLIDARITÉ

Anniversaire

Le 29 août dernier, le CCAS recevait, dans la nouvelle salle du conseil, les ainés ayant fêté leur 85ème anniversaire et plus, lors du semestre précédent.

Encore bon anniversaire à Mesdames BUREL Denise, DA SILVA Maria, FOURNIER Andrée, MARANGONI Pierrette, TASTEVIN Andrée, TOURNIER Yvette et Messieurs BRUGIERE Michel et CABRAS Monfredi.

Le département de la Drôme met à votre disposition un service « DrÔme solidarités » pour vous renseigner sur :

- ◊ Les aides à domicile
- ◊ Les demandes d'allocation
- ◊ L'adaptation de son logement
- ◊ La téléassistance
- ◊ Les coordonnées des établissements d'accueil adapté …

Événements exceptionnels et risques naturels

Registre des personnes fragiles et isolées

Afin de prévenir les conséquences que pourrait avoir un événement exceptionnel (canicule, grands froids, épidémie, etc.), le maire, par l'intermédiaire du CCAS, est chargé de recenser les personnes âgées, les personnes handicapées ou isolées et de tenir à jour un registre nominatif confidentiel. Il vise à apporter rapidement conseils et assistance aux personnes les plus vulnérables.

Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Il regroupe l'ensemble des documents contribuant à l'information préventive et à la protection de la population en cas de survenance d'une catastrophe majeure, d'un phénomène climatique ou de tout autre événement de sécurité civile. Elaboré à l'initiative du maire, le PCS a pour but d'organiser, en situation de crise, l'évacuation de la population sinistrée en prévoyant, dans l'urgence, et avec le plus de précision possible une répartition des tâches entre les différents acteurs.

N'hésitez pas à vous rendre en mairie pour vous faire connaître,vous inscrire sur les registres et pouvoir être informés, conseillés et accompagnés en cas de survenance d'un phénomène naturel sur la commune.

Le recensement est obligatoire à partir de 16 ans.

Si vous ne vous faites pas recenser, vous ne pourrez pas :

- ◊ participer à la Journée Défense Citoyenneté
- ◊ passer un concours ou examen d'État avant l'âge de 25 ans,
- ◊ être inscrit sur les listes électorales dès 18 ans.

INTERCOMMUNALITÉ

Consultez le site Internet de l'Agglo : **www.montelimar-agglo.fr**, pour obtenir toutes les informations dont vous avez besoin et pour mieux connaître Montélimar-Agglomération.

Lundi 25 septembre, les maires des communes de Montélimar Agglomération se sont réunis, au restaurant Le Prieuré, pour dresser le bilan à mi-mandat du projet de territoire. Les finances intercommunales sont saines et des investissements non prioritaires en début de mandat vont pouvoir être réalisés d'ici 2020.

Les travaux de création d'un nouveau réseau d'assainissement et de reprise des branchements particuliers, le long de la route de la Coucourde entre le village et le chemin d'Espigeon sont terminés.
Montelimar Agglomération va donc laisser la place à la commune pour terminer le chantier avec la reprise des enrobés et la sécurisation des circulations.

PARENTS D'ÉLÈVES

Parents d'élèves, **que vous soyez ou non utilisateurs du service périscolaire**, votre avis sur le maintien de la semaine d'école à 4,5 jours ou le passage à 4 jours est primordial. Aussi je vous invite à remplir le questionnaire que Montélimar Agglomération a mis en ligne sur son site à l'adresse suivante:

https://www.espace-citoyens.net/montelimar-agglo

Vous pouvez répondre jusqu'au 30 novembre 2017.

Pour plus d'informations :

RENDEZ VOUS SUR :
WWW.SYPP.FR
OU 04 75 00 25 35

Collecte gratuite d'amiante *(sur inscription)*

22 avril > Valréas
10 juin > Bourg-Saint-Andéol
9 septembre > Le Teil
14 octobre > Dieuleufit

COIN DES ARTISANS ET COMMERÇANTS

VIE ASSOCIATIVE

LOISIRS ET CULTURE

Le Club Loisirs et Culture a repris ses activités, avec un forfait multi-sports comportant pas moins de 9 cours tout au long de la semaine.

L'offre est complétée de cours de yoga, gym seniors, danse pour les enfants, fit dancing et marche nordique.

Vous trouverez tous les renseignements sur le site de la commune :

http://www.saint-marcel-les-sauzet.fr/

Sur la page facebook du club:

https://www.facebook.com/LoisirsetCulture26740

Ou auprès de :

Dominique DUMOUIN : 04 75 53 04 59

Monique LEVEQUE : 04 75 46 10 14

VIE ASSOCIATIVE

AMICALE LAÏQUE

Après que le bureau ait été démissionnaire, l'Amicale Laïque a quand même tenu son assemblée générale et élu un nouveau bureau pour repartir avec un nouvel élan, pour cette année scolaire 2017-2018. Le nouveau bureau est composé ainsi :

Présidente : Mme Aurélie BARRIOL

Vice présidente : Mme Mélodie PLANTE

Trésorier : Mr Cyril CLOT

Trésorier adjoint :Mme Karinne BRAILLON

Secrétaire : Mme Maritza PRETE

Secrétaire adjointe : Mme Elise SANZ

TENNIS CLUB

Pour cette saison, de nouvelles formules d'enseignement viennent compléter celles déjà en place, avec notamment de la préparation physique accessible à tous. Avec une augmentation de 40% du nombre de licenciés le Tennis Club a le vent en poupe et a tenu son Assemblée Générale le 17 octobre.

BELLE EPOQUE

Le 23 juillet a rassemblé nos ainés pour le repas de fin de saison, sous un soleil de plomb. Les convives sont restés sagement à l'ombre sous le préau de la Féria pour déguster le repas préparé par le traiteur Jean-Luc MERLET.

Le 14 octobre, le concours de belote à la mêlée a confronté 22 équipes. La gagnante du jour est Suzon CONSTANT alors que son mari a gagné la cuillère de bois.

COMITE DES FÊTES

Le 2 septembre le Comité des Fêtes organisait sa traditionnelle « Pasta Party » marquant la rentrée scolaire. Soixante-dix participants se sont régalés avec les pâtes cuites par Claude et Mimi, le tout accompagné des sauces concoctées par Mimi, Nelly et Isabelle. Les plus gourmands ont ensuite savouré les désserts élaborés par Isabelle et Nelly.

Samedi 7 et dimanche 8 octobre, c'était la fête votive ! L'occasion de renouer avec la tradition des aubades dans le centre du village avec la fanfare de Marsanne et la possibilité de déguster les soupes du Comité des Fêtes ainsi que les premiers marrons grillés de la saison.....dommage pour les absents.